

Préambule:

Le projet pédagogique est un outil indispensable au bon fonctionnement d'une structure d'accueil collectif de mineurs. Il met en lien les grands axes du projet éducatif (ici rédigé par le bureau de l'AREA) avec les objectifs pédagogiques de l'équipe d'animation.

Ce document est destiné à être consulté par les familles, les enfants et l'équipe pédagogique. Il a été rédigé par la direction en collaboration avec les animateur.ices.

Sommaire:

<u>Présentation du territoire</u>	2
Historique de l'association	4
Descriptif de l'ALSH	5
Besoin et intérêts	6
Projet personnel de direction	8
Rôles et fonctions d'un.e animateur.ice	9
Journée-type ALSH	10
Accueil de mineurs à besoin spécifique	13
Evaluation de la réalisation des objectifs	13
Communication avec les partenaires et les familles	14

Présentation du territoire :



La structure évolue dans la ville de Villenave d'Ornon. Cette dernière fait partie des 28 communes de Bordeaux Métropole et se classe en 5ème position des communes les plus peuplées du territoire.

Selon les estimations du site ville data, qui se base sur les statistiques de l'INSEE en 2021, Villenave d'Ornon comporterai 45 820 habitants pour une superficie de 21,26 km² ce qui donne une densité moyenne d'environ 2155 habitants/km².

Sur les 200 associations de la commune, L'AREA (Association de Recherche d'Expressions Artistiques) est catégorisée parmi les 28 associations d'action sociale, dans la rubrique scolarité-petite enfance, comme indiqué sur le site de la mairie.

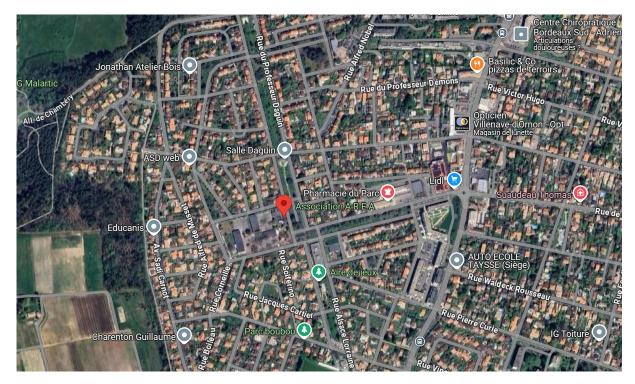
Plus d'un quart des associations de la ville sont axées sur le sport. Ainsi, Villenave d'Ornon est une ville sportive, avec ses nombreux stades et gymnases. Nous pouvons alors trouver le stade Pierre Brossolette à seulement 850m de l'AREA.

47 associations de la ville sont culturelles. Elles sont pour la plupart axées sur la danse, le chant et le théâtre.

Les évènements culturels de la ville se déroulent souvent à la salle de spectacle Le Cube, situé dans le quartier Est, c'est-à-dire de l'autre côté de la ville par rapport à notre localisation. Cette salle de spectacle est la force vive de l'aspect culturel de la ville, accueillant de grands artistes et de gros évènements. Elle est collée au complexe sportif de la Junca, qui comprend le stade Alain Roche, ainsi qu'un skate park et un pump track au milieu d'un grand espace vert.

La Maison des Arts Vivants est aussi un complexe culturel important, au coeur de la ville. Située dans le parc Sourreil, cette salle de spectacle est dédiée aux arts vivants, c'est-à-dire le chant, la danse, le théâtre, la musique et le bien-être.

Notre association loi 1901 se situe à Chambéry, Rue du Professeur Chavannaz. Ses locaux se trouvent en mitoyenneté avec l'école maternelle et élémentaire Jean Jaurès.



A quelques mètres seulement de la structure se trouve la médiathèque d'Ornon. Autrement, l'AREA est principalement entourée de maisons pavillonnaires de plein pied et d'espace verts qui bordent la route. Ces derniers, bien que vastes, ne sont pas aménagés pour s'y balader ou pour y jouer. Certains bancs en pierre y sont installés mais personne n'est là pour s'y assoir et se détendre. A 10 minutes de marche se trouve des commerces d'alimentation principalement. Les bâtiments sont vieillissants hormis le LIDL qui vient de faire peau neuve en février 2025 en agrandissant sa capacité d'accueil. Pour s'y rendre, il faut d'abord passer devant la résidence le Parc de Chambéry, une cité HLM (Habitation à Loyer Modéré) qui a également profité d'une rénovation de ses façades il y a 3 ans.

Historique de l'association :

L'Association de Recherche pour l'Expression Artistique fut créée en 1967 sous le nom de « foyer des jeunes et d'éducation populaire Saint Exupéry » par Micheline Monimaud, dite Michou. Ressentant de la compassion pour les jeunes qu'elle voyait trainer dans les rues de Chambéry sans but ni moyens, elle décida, avec son énergie communicatrice qui la caractérise, de les aider à créer une structure qui pourrait porter leurs projets. Ceci à la seule condition que les adolescents intègrent le Conseil d'Administration de l'association. Les jeunes se réunissaient alors de manière hebdomadaire dans le salon de Michou et son mari Christian. C'est ainsi que débuta l'aventure.

Michou avait de l'énergie, une foi inébranlable en l'humanité, et savait fédérer. Au fil des années, l'association d'éducation populaire a grandi, s'imposant comme un espace incontournable de la ville : séjours à la montagne, concerts, ateliers de danse, musique et peinture, ludothèque (crée en 1989), ludobus, carnaval, rallye moto ou encore festival de jeux (Planèt'jeux) ... La dynamique de l'association donnait l'envie de s'y investir. Sa fille, Marie Monimaud, succédera à sa mère pour perpétuer le mouvement.

Aussi, les bénévoles ne manquaient pas, et les projets se créaient au fur et à mesure que les idées naissaient. Après de nombreux déménagements, l'AREA s'encra en 2011 dans les locaux d'aujourd'hui, que la municipalité a bâti exclusivement pour elle. A travers cet acte, l'association fut reconnue pleinement par la municipalité comme une association dont les actions étaient essentielles à la vie de la ville.

La crise survenue en 2020 avec la pandémie due au Covid 19 a mis un coup d'arrêt temporaire aux activités de l'AREA comme pour bon nombre d'associations recevant du public. La reprise fut extrêmement difficile. Les ateliers créatifs eurent très peu de participants, le nombre d'adhérents investis dans l'association diminua de façon très inquiétante, à tel point que l'équipe de l'AREA eut la sensation d'être devenu un « prestataire de service ». Et surtout, Michou, l'emblème de l'association, quitta petit à petit ses engagements. Et pour cause : à 85 ans, il fut difficile pour elle de s'investir comme avant.

Dès lors, l'association vit dans une période de remise en question. Les membres du Conseil d'administration, vieillissant, sont des personnes qui connaissent et aiment depuis tant d'années l'association et ses valeurs d'éducation populaire. Ils ont toujours la même volonté de transmettre et battent des pieds et des mains pour mettre en place des actions sur le terrain. Parfois, la réalité semble compromettre cette transmission.

Ils ont donc besoin d'un nouveau souffle : aujourd'hui, et depuis 2023, un nouveau directeur de structure, Jeremy Delgado, et une nouvelle présidente du CA, Sophie Arnaud tendent à redynamiser les actions de l'AREA sur le territoire.

Descriptif de l'ALSH:

Le projet associatif de l'AREA présente plusieurs objectifs: elle a pour but d'accompagner l'éveil psychosensoriel et moteur, l'éveil artistique et créatif de l'enfant, et de sensibiliser à l'interculturalité et à la citoyenneté. Principalement, l'association souhaite contribuer à l'épanouissement et l'intégration de l'enfant dans la société dans l'apprentissage de la vie en collectivité et le respect des règles de vivre ensemble.

- Capacité d'accueil : 45 enfants
- Nombre d'enfants inscrits : 42 maximum
- Effectif d'animateurs : 4 diplômés, 2 stagiaires
- Il n'y a pas de personnel de service. L'équipe d'animation se charge donc de la propreté et de l'entretien des locaux. Elle encadre également les temps de repas.
- Une petite cour pour les enfants de moins de 6 ans
- Une grande cour pour les enfants de plus de 6 ans
- Une salle multimédia
- Une ludothèque
- Une salle polyvalente
- Une salle de sieste
- Une bibliothèque qui devient la salle des petits (3 à 5 ans) dans le cadre de l'ALSH
- Une salle d'arts plastiques qui devient la salle des moyens (6 à 8 ans) dans le cadre de l'ALSH
- Une autre salle d'arts plastiques qui devient la salle des grands (9 à 11 ans) dans le cadre de l'ALSH
- Deux espaces dédiés aux jardins partagés
- Une réserve avec du matériel créatif et sportif ainsi qu'un espace de stockage de jeux traditionnels en bois

L'association accueille des enfants de 3 à 11 ans les mercredis et vacances scolaires. Durant L'APS (accueil périscolaire) les jours d'école, l'AREA accueille essentiellement des enfants en école élémentaire.

Il n'y a pas d'animateur ou d'animatrice attitré(e) par tranche d'âge. Les activités peuvent être organisées en décloisonnant les tranches d'âge. De même à la cantine, les enfants partagent le même espace de restauration quel que soit la tranche d'âge. De ce fait le public est habitué à co-exister avec plus petit ou plus grand que soi.

Le thème de ces vacances de juillet sera « <u>Les créatures de la forêt</u> ».

Besoins et intérêts de l'enfant :

BESOINS	PHYSIOLOGIQUES PHYSIOLOGIQUES	<u>PHYSIQUES</u>	SOCIAUX	<u>INTERETS</u>
DE L'ENFANT				
3 – 6 ANS	Besoin de se nourrir et de boire sainement Besoin de dormir (12 heures par nuit + sieste pour les 3 -4 ans) Besoin d'être propre (apprentissage de la propreté) Besoin d'avoir une routine (repères temporels)	Besoin de mouvement (expérimenter, découvrir, s'approprier l'environnement et la motricité globale) Besoin d'acquérir la motricité fine (dessiner, découper, coller) Besoin de sécurité corporelle (sécuriser les espaces, vigilance adaptée à l'âge)	Besoin de repères affectifs (présence stable et attentionnée) Besoin important de reconnaissance (valorisation, encouragements) Besoin de socialisation (jouer avec les autres) Besoin de respecter son individualité (conscientisation de sa personnalité) Curiosité du sexe opposé	Langage (comptines, chansons, histoires imagées) Manipulation (jeux de construction, puzzle) Expression corporelle (danse, imiter les animaux) Créativité (dessin, peinture) Motricité globale (courir, sauter, grimper)
6 – 8 ANS	Besoin de se nourrir et de boire sainement Besoin de dormir (10 heures par nuit) Besoin d'autonomie sur des tâches du quotidien (notamment en ce qui concerne l'hygiène)	Besoin de se dépenser Besoin de préciser sa motricité globale Besoin de raffiner sa motricité fine (l'écriture par exemple, demande plus de précision)	Besoin d'appartenance à un groupe Besoin d'identification à un élément extérieur à la famille Besoin d'estime de soi (reconnaissance) Besoin de s'affirmer (formule ses opinions et développe sa personnalité) Besoin de repères affectifs (stabilité familiale)	Curiosité (soif d'apprendre) Lecture, écriture, calcul Jeu de réflexion Jeux collectifs Expression créative plus poussée

BESOINS DE L'ENFANT	PHYSIOLOGIQUES	<u>PHYSIQUES</u>	SOCIAUX	<u>INTERETS</u>
9 – 11 ANS	Besoin de se nourrir et de boire sainement plus important dû à la croissance Besoin de dormir plus important dû à la croissance (9 à 10 heures par jour) Besoin de responsabilisation sur les tâches quotidiennes	Besoin de se dépenser physiquement Besoin de s'approprier les dimensions en évolution de leur corps Besoin d'accompagne ment sur le changement corporel (début de puberté pour certain.es) Besoin de repos et récupération	Besoin d'appartenance à un groupe (importance d'avoir des amis) Besoin de communiquer (les opinions, les goûts et les arguments sont de plus en plus marqués) Compréhension et intégration des règles sociales Besoin d'autonomie, affirmation de soi Besoin de valorisation Besoin d'accompagnem ent dans la gestion émotionnelle (frustration)	Soif de connaissance Compétition Amitiés solides Identification extérieure au cercle familial



Projet personnel de direction:

Les intentions de la direction s'inspirent du projet éducatif de l'AREA et se résument à faire valoir les valeurs de vivre ensemble, de plaisir et d'éco-citoyenneté auprès des enfants à travers la posture pédagogique de l'animateur.ice, les activités proposées et les temps de vie quotidienne. L'équipe d'animation sera attentive à la sécurité physique, morale et affective des enfants en agissant sous la pratique de l'éducation populaire. Elle sera garante du bon déroulement de la journée selon les besoins et les envies de l'enfant. Il ou elle usera de sa capacité d'adaptation pour répondre à tous cas de figure.

Les objectifs pédagogiques se déclinent de la manière suivante :

Mettre en avant la co-éducation et le vivre-ensemble

- → Développer le lien entre les différentes tranches d'âge
 - o Organiser des activités décloisonnées
- → Responsabiliser les enfants
 - o Inviter les grands à servir les petits à la cantine
 - o Autonomiser le ménage, dirigé par les grands

S'amuser.

- → Cultiver l'enthousiasme*
 - Mettre en place un imaginaire, sous forme de fil rouge sur les vacances
- → Développer l'intérêt artistique et créatif de l'enfant
 - o Proposer des activités explorant diverses techniques artistiques (activités manuelles, expressions corporelles, théâtrale)
- → Développer l'éveil psychosensoriel et moteur de l'enfant
 - o Proposer des activités sportives adaptées à la tranche d'âge
- → Favoriser l'accès à l'art et à la culture.
 - o Introduire des activités par une phase de sensibilisation culturelle

> Sensibiliser à l'éco-citoyenneté.

- → Encourager les comportements écoresponsables
 - o Être vigilant sur le tri
- → Mettre en avant les enjeux environnementaux
 - Organiser des sorties nature

Les moyens pour réaliser les objectifs pédagogiques ont été mis en discussion et établis par l'équipe d'animation. Les activités et les temps de vie quotidienne seront pensés de manière à respecter les moyens établis.

^{*}Enthousiasme: état d'exaltation de l'esprit et de l'âme.

Rôles et fonctions d'un.e animateur.ice :

Ci-dessous la liste des cinq fonctions des animateur.ices selon jeunesse et sports. L'équipe d'animation a traduit ces points en plusieurs sous-points afin de s'approprier ces fonctions :

- Assurer la sécurité physique et morale des mineurs et en particulier les sensibiliser, dans le cadre de la mise en œuvre d'un projet pédagogique, aux risques liés, selon les circonstances aux conduites addictives ou aux comportements, notamment ceux liés à la sexualité.
 - o Assurer la sécurité affective, physique et morale de l'enfant conformément à leurs besoins et intérêts, adaptés à la tranche d'âge.
 - o Accueillir de manière individualisée et sans discrimination l'enfant
- Participer à l'accueil, à la communication et au développement des relations entre les différents acteurs.
 - Privilégier la communication et l'échange d'informations au sein de l'équipe sur les temps de réunions ou de régulations, et avec les familles durant les temps d'accueil du matin et du soir
- Participer, au sein d'une équipe, à la mise en œuvre d'un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif dans le respect du cadre règlementaire des accueils collectifs de mineurs.
 - Élaborer des projets d'animation et mettre en place des activités et outils en cohérence avec le projet pédagogique
- Encadrer et animer la vie quotidienne et les activités.
 - Prendre des initiatives
 - Être à l'écoute des enfants
 - o Réfléchir aux activités en fonction de leurs besoins et intérêts
 - Être en cohérence avec les objectifs pédagogiques
- Accompagner les mineurs dans la réalisation de leurs projets.
 - Être à l'écoute des enfants
 - o Epauler, redimensionner leurs attentes
 - Encourager, valoriser
 - Développer leur autonomie



Journée-type ALSH:

7h30 - 9h30: accueil des enfants

Les enfants arrivent au compte-goutte dans cette plage horaire. Les enfants peuvent demander à faire toutes les activités qu'ils souhaitent (plutôt créatives et en intérieur). Le rôle des animateur.ices est de répondre à ces demandes et de partager du temps avec les enfants, en animant ou en jouant avec. Tous les âges sont mélangés. Les enfants sont répartis dans la salle des grands, moyens et des petits. Ils peuvent également être placés à la ludothèque pour désengorger les salles sollicitées.

9h30 - 10h00 : temps informel

Les enfants sont tous arrivés sur la structure. Le temps informel continue de fonctionner de la manière énoncée précédemment, il y a également la possibilité d'aller à l'extérieur selon la météo.

10h00 – 10h15: répartition des enfants dans les salles

Petits: 3 à 5 ans // Moyen: 6 à 8 ans // Grands: 9 à 11 ans. Chaque animateur.ice propose une activité adaptée à la tranche d'âge, mais les enfants peuvent décider de rejoindre une autre tranche d'âge de manière à ce que chaque enfant ait le choix de faire une activité ou l'autre.

10h15 – 11h45 : temps d'activité

Les activités sont pensées suivant les besoins de l'enfant et leur âge. Elles doivent être variées afin d'éveiller un intérêt psychomoteur ou bien créatif.

<u>Un enfant n'est pas obligé de participer à une activité.</u> L'animateur.ice se doit de s'adapter, en proposant une activité en autonomie à l'enfant à côté de l'activité principale, sous le regard de l'adulte. Il est également possible de proposer à l'enfant de participer à une activité d'une tranche d'âge différente.

Aussi, il est faisable qu'un.e animateur.ice se propose à encadrer un temps informel si un groupe d'enfant ne souhaite pas participer aux activités.

C'est à l'équipe d'animation de donner envie aux enfants, de vendre son activité. Elle peut mettre en place un imaginaire par exemple.

11h45 – 12h00 : rangement activité, lavage de mains

Les enfants sont sollicités pour le rangement des activités. L'animateur.ice ne doit pas être la seule personne à ranger. Elle range **avec** les enfants. L'animateur.ice encadre ce temps et veille à ce que le matériel soit remis à la bonne place. Pour un souci d'organisation et d'espace, il est important d'entretenir les armoires/étagères.

12h00 – 13h00 : Repas à la cantine

Au vu du nombre d'enfant, le repas s'effectue en un seul service. De ce fait, les petits, moyens et grands mangent dans le même espace de restauration.

Les enfants sont invités à se disposer de la manière qu'ils désirent, ils peuvent mélanger les âges s'ils le souhaitent. Le personnel de service est composé d'une personne chargée d'amener les plats de la cuisine jusqu'à l'espace de restauration. Elle est également chargée de ramener la vaisselle sale à la plonge. Mis à part cela, c'est à l'équipe pédagogique d'assurer le service des repas aux enfants.

Sur ce temps de restauration, il faut responsabiliser les enfants et valoriser leur autonomie au maximum. Les enfants feront donc tout ce qu'il est possible de faire : dressage de la table, remplissage des pichets, distribution des serviettes, distribution du pain, débarrassage, lavage des tables. Les grands sont encouragés à aider les plus petits.

Les animateur.ices vont servir les maternelles sans que ces derniers n'aient besoin de se lever. Les moyens et les grands se lèvent table par table pour aller se faire servir par un adulte au niveau de la desserte. Selon son autonomie, il est envisageable qu'un maternelle se lèvent également de table pour aller se faire servir.

Aussi, les animateur.ices peuvent encourager les grands à effectuer le service.

Les enfants ne sont pas obligés de manger le plat, cependant l'adulte doit jouer toutes les cartes possibles pour inviter l'enfant à goûter. Si ce dernier ou cette dernière n'est pas enclin à coopérer, trouver des alternatives comme lui donner du pain ou bien plus de dessert.

13h00 – 14h00 : temps informel. En parallèle sieste pour les PS à partir de 13h30. En parallèle, roulement des pauses pour les animateur.ices.

Durant ce temps informel, les enfants ont pour consigne de ne pas courir, afin de faciliter leur digestion et répondre à leurs besoins physiologiques. Ici, l'animateur.ice devra proposer des activités plus calmes (lecture, dessin, coloriage, jeux de société). Il n'est cependant pas interdit d'aller dehors, bien au contraire si le temps le permet, cependant l'adulte veillera à ne pas sortir de ballons, de cordes à sauter ou tout autre matériel qui suscite de se dépenser physiquement.

14h00 – 14h15: répartition des enfants dans leurs salles respectives

Lors de la présentation des activités, les animateur.ices proposeront des activités décloisonnées entre les moyens et les grands pour favoriser le lien entre les différentes tranches d'âge. Occasionnellement, il sera proposé des activités décloisonnées en incluant les petits.

14h15 – 15h45 : temps d'activité

Les activités sont pensées suivant les besoins de l'enfant. Elles doivent être variées afin de proposer un intérêt psychomoteur ou bien susciter sa créativité.

<u>Un enfant n'est pas obligé de participer à une activité.</u> L'animateur.ice se doit de s'adapter, en proposant une activité en autonomie à l'enfant à côté de l'activité principale, sous le regard de l'adulte. Il est également possible de proposer à l'enfant de participer à une activité d'une tranche d'âge différente.

Aussi, il est faisable qu'un.e animateur.ice se propose à encadrer un temps d'autonomie si un groupe d'enfant ne souhaite pas participer aux activités.

C'est à l'équipe d'animation de donner envie aux enfants, de vendre son activité. Elle peut mettre en place un imaginaire par exemple.

15h45 – 16h00 : rangements activité, lavage de mains

Les enfants sont sollicités pour le rangement des activités. L'animateur.ice ne doit pas être la seule personne à ranger. Elle range avec les enfants. L'animateur.ice encadre ce temps et veille à ce que le matériel soit remis à la bonne place. Pour un souci d'organisation et d'espace, il est important d'entretenir des armoires/étagères.

16h00 - 16h30 : goûter

Le temps du goûter est un temps d'échange avec les enfants, et permet de faire le bilan des activités et le bilan de la journée. Ce bilan doit être un temps d'animation et ne doit pas durer longtemps, pour permettre aux enfants d'échanger également entre eux. C'est aussi un moment de détente et de calme sur ce dernier temps de la journée.

Pour le service du goûter, les enfants sont invités à participer le plus possible.

16h30 – 18h30 : temps informel ou d'activité au bon vouloir des enfants et de l'initiative des animateur.ices

Départ au compte-goutte des enfants. L'animateur.ice doit continuer à être présent(e) et dynamique comme sur les autres temps de la journée. Il ou elle doit d'autant plus être vigilant(e) à la sécurité physique, morale et affective de l'enfant en prenant en compte la fatigue accumulée au cours de la journée.

<u>Généralité: vigilance à l'hydratation, au port de la casquette et à la protection</u> solaire.



Accueil de mineurs à besoins spécifiques :

La structure accueille deux enfants présentant un trouble du spectre de l'autisme (TSA). L'un a 6 ans et l'autre a 12 ans, et présente également un trouble déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH).

Ces enfants sont habitués à la structure et connaissent son fonctionnement, ainsi qu'une partie de l'équipe d'animation. Les animateur.ices concernés seront des repères affectifs pour eux.

L'équipe d'animation est avertie des besoins spécifiques de ces enfants et leur portera une attention particulière en adaptant leur mode de communication, afin de garantir la sécurité physique, morale et affective de tous les enfants. Elle veillera à leur laisser un espace sécurisé et sécurisant pour évacuer leur frustration, et respectera leur envie d'être seul lorsque la situation le permet. lla été discuté d'utiliser la salle de motricité comme un espace propice à cela. Bien sûr, ce protocole concerne tous les enfants de la structure, mais il sera plus fréquemment utilisé pour les enfants à besoins spécifiques.

Evaluation de la réalisation des objectifs :

	OBJECTIFS OPERATIONNELS	CRITERES	INDICATEURS
	→ Développer le lien entre les différentes tranches d'âge	Participation active et mixité des groupes d'âges	Nombre d'activités décloisonnées
OBJECTIF GENERAL 1	→ Responsabiliser les enfants	Volontariat sur les tâches d'entraide	- Attitudes observées : autonomie, entraide, respect des consignes - Retours des animateurs et des enfants
	Cultiver l'enthousiasme Développer l'intérêt artistique et créatif de l'enfant	Intégration cohérente de l'imaginaire Diversité des techniques explorées et qualité des oeuvres	- Nombre de fois ou l'imaginaire a été posé - Retour des enfants - Nombre et variété d'ateliers proposés - Présence de productions visibles
OBJECTIF GENERAL 2	→ Développer l'éveil psychosensoriel et moteur de l'enfant	Diversité des activités proposées	- Taux de participation - Nombre et variété d'ateliers proposés
	→ Favoriser l'accès à l'art et à la culture.	Présence d'éléments culturels dans les activités quotidiennes	- Nombre d'activités intégrant un temps de sensibilisation culturelle - Curiosité exprimée par les enfants (questions, discussions)

	OBJECTIFS OPERATIONNELS	CRITERES	INDICATEURS
OBJECTIF GENERAL 3	→ Encourager les comportements écoresponsables	- Les enfants sont autonomes sur le tri - Les enfants font attention à la consommation d'eau	 Nombre de rappels nécessaires au fil du temps Initiatives spontanées des enfants (ex : rappeler aux autres)
	→ Mettre en avant les enjeux environnementaux	- Organiser des sorties	Curiosité des enfantsPrise de conscience de la part des enfants

Communication avec les partenaires et les familles :

Un affichage régulier sur le lieu d'accueil, relatif aux informations de dates d'inscription ainsi qu'au programme d'activité à venir (sorties, projet d'animation...) est mis en place :

Certaines familles sont allophones, reflet de la diversité des cultures représentées au sein de la structure et plus généralement du quartier. C'est un défi supplémentaire dans la communication aux familles. Pour y palier, des affiches imagées sont placardées à l'entrée de la structure pour tenir informé des différents événements de la structure au cours des vacances. Aussi, des photos de la journée seront imprimées et exposées quotidiennement au niveau de l'accueil afin de permettre aux familles d'avoir un visuel sur ce qu'ont pu faire les enfants durant la journée.

En parallèle, des mails seront régulièrement envoyés aux familles pour ce qui concerne les informations importantes.

Un accueil et une disponibilité téléphonique de la part du service administratif et de la direction sont assurés.